Département	Canton
SOMME	AILLY-SUR-NOYE
Arrondissement	Commune
AMIENS	THEZY-GLIMONT

MAIRIE DE THEZY-GLIMONT

3, rue de l'Eglise

80440 THEZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

⇨ *Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr"et nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Illiwap)*

BULLETIN D'INFORMATION - SEPTEMBRE 2022

COMITE DES FETES

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le mercredi 12 octobre 2022 à 19h30 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Election d'un(e) nouveau (nouvelle) président(e) ;
- Election d'un(e) nouveau (nouvelle) secrétaire ;
- Bilan financier du comité ;
- Prévisions pour les futures festivités ;
- Inscription des nouveaux membres ;
- Programmation des prochaines réunions ;
- Questions diverses.

Nous comptons sur vous afin de continuer à faire vivre notre village à travers ses festivités, notamment en pourvoyant les postes de président(e) et secrétaire. Si vous souhaitez vous porter candidat, vous pouvez contacter Pascal SAILLY (06 25 87 28 00) ou Jacky DEVIGNE (06 63 56 93 09).

Sans président(e) et secrétaire, le comité des fêtes ne pourra plus exister, les festivités prévues le 24 septembre ayant déjà été annulées par manque de bénévoles.

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié reprendra ses activités (cartes, jeux de société…) le mardi 28 septembre non plus au foyer des campagnes mais à la salle polyvalente. Toute personne intéressée est bienvenue au sein de ce club.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Eric DELECROIX au 06 69 47 54 43.

BIBLIOTHEQUE -1

Afin de satisfaire ses lecteurs de plus en plus nombreux, la bibliothèque de Thézy-Glimont fait évoluer ses horaires. Dorénavant, nos bénévoles vous accueillerons 1/2 heure de plus tous les mercredis soir.

Les horaires sont donc :

- Les mercredis de 17h00 à 19h00 ;
- Les 1ers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00.

BIBLIOTHEQUE - 2

Dans le cadre de l'évènement « Bibliothèques inclusives », organisé par Amiens Métropole, une lecture de Kamishibaï (pièce de théâtre sur papier) aura lieu à la bibliothèque de Thézy-Glimont

Le samedi 1er octobre à 10h30

Cette organisation est destinée aux enfants à partir de 3 ans, en situation de handicap ou non. Il s'agit de Kamishibaï en Makaton, un système de communication alliant la langue parlée et les pictogrammes issus de la langue des signes. Réservez votre matinée !

ANIMATION DE RENTREE BIBLIOTHEQUE

Mercredi 21 septembre à 17h15, un atelier a été organisé à la bibliothèque au foyer des campagnes. Destiné aux enfants de 3 à 8 ans, des albums leur ont été lus sur le thème de la rentrée des classes et une activité manuelle a ensuite été proposée. L'atelier a duré environ 1 heure.

Les réservations se sont faites suite à des communications sur Illiwap et FaceBook.

De prochains ateliers seront organisés dans quelques semaines. Merci de suivre les informations

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

L'A.E.P. a repris ses activités (gymnastique et marche). Nous vous rappelons qu'une randonnée pédestre d'environ 2 heures est organisée chaque premier samedi du mois. Le rendez-vous est fixé à 14h00 devant la mairie.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Marie Ledru au 03 22 34 01 63.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE

Il y a quelques mois, le conseil municipal a voté le passage de l'ensemble de l'éclairage public de la commune en LED afin de réaliser des économies importantes d'énergies. Ce changement d'éclairage se fait, en raison des compétences partagées, en deux temps :

- L'éclairage sur les voies communales (compétence de la fédération départementale des énergies de la Somme) a été réalisé et est d'ores et déjà opérationnel.
- L'éclairage des voies communautaires (compétence d'Amiens Métropole) sera réalisé en début d'année 2023.

TAXE FONCIERE

Vous avez dû recevoir, ou allez recevoir, votre taxe foncière 2023 en vous apercevant que celle-ci a augmentée. Cela est dû à une augmentation de la part métropolitaine de la taxe foncière.

Néanmoins, cette augmentation métropolitaine aura un impact sur les finances de la commune car cette augmentation sera reversée au budget municipal.

COLIS DES AINES

Cette année encore, la commune a décidé d'honorer ses aînés, âgés de 65 ans ou plus (nés avant le 31 Décembre 1957). La municipalité propose cette année soit de participer à un repas convivial soit de recevoir un panier garni. Il est précisé que le repas ne se fera que si un nombre suffisant de personnes est inscrit. Dans ce cas, la date sera précisée ultérieurement aux inscrits par téléphone.

Afin de pouvoir organiser cela dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous en mairie avant le vendredi 28 octobre 2022 dernier délai

Coupon réponse « Colis des aînés »

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Coupon réponse « repas convivial »

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

NOEL DES ENFANTS

Comme chaque année, la municipalité va solliciter le Père Noël pour offrir des cadeaux aux enfants du village, âgés de moins de 10 ans (**enfants nés après le 1er janvier 2013**). Afin de pouvoir réaliser la commande dans les meilleures conditions et de n'oublier personne, nous vous demandons de bien vouloir inscrire votre (vos) enfant(s) concerné(s), par le biais du coupon réponse ci-dessous à déposer en mairie avant le **vendredi 17 octobre 2022.**

Attention : le Père-Noël précise que l'inscription est obligatoire et que les coupons adressés hors délai ne seront pas pris en compte

Coupon réponse « Noël 2022 des enfants de Thézy-Glimont »

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Prénom : _____ **Sexe :** _____ **Date de naissance :** _____

Vous pouvez retrouver ce coupon sur le site internet de la commune (www.ville-thezyglimont.fr) pour le compléter sur ordinateur et le renvoyer au Père Noël (perenoeldethezy@gmail.com)